

AMÉNAGEMENT POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

BPJEPS Tennis de Table

PERFECTIONNEMENT SPORTIF
DIPLOME NIVEAU IV

FORMATION PROFESSIONNELLE EN ALTERNANCE

Session de Formation : 28/08/2023 - 30/08/2024

INSCRIPTION :

28/01/2023-14/06/2023

SESSION TEP :

29/06/2023

SÉLECTIONS :

29/06/2023-30/06/2023



FONCTIONS BPJEPS

Entraîner jusqu'au 1^{er} niveau de compétition fédérale.

Enseigner le tennis de table et animer tous publics en tous lieux.

Participer au développement de l'activité au sein d'une structure.

FORMATION EN ALTERNANCE

630 heures minimum en centre de formation, dont 400 heures minimum en structure.

Apprentissage possible.

Principaux lieux de formation : Montpellier (Occitanie), Fos-sur-Mer (PACA).

CONTENUS DE LA FORMATION

4 unités capitalisables (UC) à valider avec rattrapage possible :

UC1 : être capable d'encadrer tout public dans tous lieux et toutes structures.

UC2 : être capable de mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

UC3 : être capable de conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage jusqu'au 1^{er} niveau de compétition fédérale.

UC4 : être capable de mobiliser les techniques pour mettre en oeuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage jusqu'au 1^{er} niveau de compétition fédérale.